

Acquisition Loisirs Soleil

Renforcement de ProwebCE dans le Sud-Est de la France

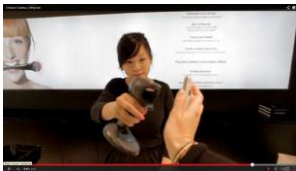
ProwebCE annonce l'acquisition de Loisirs Soleil, acteur majeur de la région PACA sur le marché des loisirs et achats de proximité pour les comités d'entreprise et leurs bénéficiaires.

Basée à Nice, Loisirs Soleil a été créée en 1987 par monsieur Michel Levray et a réalisé en 2013 un chiffre d'affaires de 7 M€ (billetterie, voyages, adhésions, etc.).

« Grâce à cette union, nous renforçons considérablement notre offre de proximité ainsi que notre présence dans le Sud-Est de la France. Nous sommes ravis d'accueillir l'équipe Loisirs Soleil qui a su fidéliser et satisfaire l'ensemble de ses clients depuis 1987. » Patrice X. Thiry, PDG de ProwebCE

A propos de ProwebCE

Précurseur sur le marché de la communication et de la gestion des CE, ProwebCE a lancé **le seul chèque cadeau multi-enseignes pouvant être utilisé sous toutes les formes possibles : téléphone, internet, papier ou directement en magasin** via l'appli Meyclub mobile.



Le chèque cadeau Meyclub est le **1er chèque cadeau mobile, convertible en bons d'achat, cartes/e-cartes cadeaux mono ou multi-enseignes remisés** et utilisable en magasin comme moyen de paiement (Sephora, Cinémas Gaumont Pathé, Yves Rocher, Decathlon, etc.).

[Voir la vidéo](#)

Le groupe accompagne aujourd'hui plus de 7 000 CE représentant plus de 5 millions de bénéficiaires. Le portefeuille clients de ProwebCE est composé de CE de grands groupes financiers comme AXA, BNP Paribas, Crédit Agricole, Société Générale. ProwebCE accompagne également des CE issus de l'industrie, des services, de l'énergie, du luxe ou encore des nouvelles technologies : Carrefour, Cap Gemini, Danone, Eurocopter, France Télécom, Havas, Louis Vuitton, Michelin, MMA, Technip, Total, Saint-Gobain, etc.

 ProwebCE est labellisée « **entreprise innovante** » par OSEO innovation depuis 2006



Avec un taux de croissance de 1 110% sur les quatre dernières années, les performances du groupe ProwebCE lui ont permis de se classer à la 1^{ère} place du classement 2012 des entreprises cotées sur NYSE Euronext du Deloitte Technology Fast 50.